URL :http://www.francebleu.fr
PAYS : France
TYPE : Web Grand Public

► **3 janvier 2022 - 19:19**

Contre le Covid dans les classes, les communes alsaciennes installent progressivement des capteurs de CO2

Alors que le ministère de l'éducation appelle le plus d'écoles possibles à se doter de cet outil, les communes alsaciennes s'y mettent petit à petit depuis quelques mois. Même si quelques freins subsistent à son déploiement total. Encore peu plébiscités il y a quelques mois , les capteurs de CO2 commencent à faire petit à petit leur place dans les salles de classes alsaciennes . L'outil, qui mesure la quantité de CO2 dans l'air et indique par un bip le moment où il faut aérer la pièce, est de plus en plus utilisé dans les écoles, même si plusieurs freins subsistent quant à sa généralisation.

Un outil pédagogique

Les contaminations qui n'en finissent pas et la demande du corps enseignant ont poussé de plus en plus de mairies à investir dans ces boîtiers. A l'image du Haut-Rhin, où plusieurs commandes groupées ont permis d'équiper plus d'une centaine de communes "C'est important car ça permet de sensibiliser les enseignants, les enfants, mais aussi les parents au réflexe de l'aération des pièces" , éclaire **Fabian Jordan,** le président de l'association des maires du Haut-Rhin.

Dans le Bas-Rhin, l'adhésion semble un peu moins marquée. Mais certaines communes franchissent le pas, comme celle de Sélestat. Au mois de novembre, elle s'est décidée à fournir les 76 classes de la commune en capteur de C02. Coût total de l'opération : 5700 euros.

_"On a d'abord demandé l'avis du corps enseignant et aujourd'hui les instituteurs sont ravi_s", explique Geneviève Muller-Stein, adjointe chargée de l'éducation. C'est outil pédagogique : le voyant rouge qui s'allume rend plus simple le réflexe d'aérer pour les enfants, qui sont ensuite tentés de le reproduire à la maison."

Cet achat est également un investissement sur l'avenir selon elle. "On ne va pas s'en débarrasser à la fin de l'épidémie. Il y a plein d'autres virus qui circulent, donc ils resteront dans nos salles de classe."

En moyenne, l'outil coûterait 80 euros selon les maires des communes interrogés . Après l'achat, il est possible de se faire rembourser une partie du montant, à hauteur de 50 euros, en faisant une demande d'aides auprès de l'Etat. Même si elle tarde à venir selon le maire d'Hœnheim Vincent Debès, un des premiers à s'être fourni en capteurs de C02. "On a commandé au mois d'avril pour un montant de 6000 euros. Et on a rien reçu pour le moment"

De nombreuses communes, à l'image de celle d'Illkirch, ont fait le choix de ne pas doter leur classe de capteurs, privilégiant la communication auprès des chefs d'établissement pour imposer une aération régulière des salles de classe.

La mairie de Strasbourg a elle choisi un déploiement progressif. Un peu moins de 500 boitiers vont être installés le mois prochain, en priorité dans les cantines et les salles de sieste . Pas de quoi, en revanche couvrir l'ensemble des classes des 113 écoles de la ville.

"Les capteurs c'est un outil supplémentaire, mais pas une fin en soi. Grâce à ce déploiement, nous allons observer et analyser son efficacité. Et s'il s'avère qu'on a besoin de plus de capteurs, on lancera un nouvel appel d'offre" , justifie l'élue en charge de l'éducation Hülliya Turan. Elle demande également à l'Etat de prendre en charge à 100% ces capteurs, comme l'ensemble des outils nécessaires à la mise en place du protocole sanitaire dans ces écoles.

Journée Citoyenne : il est possible de retisser du lien



Article

Y aller ou pas ? Après avoir longtemps pesé le pour et le contre, l'ODAS et **Mulhouse** Agglomération, promoteurs de la Journée Citoyenne, ont décidé de reprogrammer une édition en septembre 2021. Après l'année blanche de 2020, l'événement a signé, partout en France, les retrouvailles des citoyens avec l'espace public. Entretien avec **Fabian Jordan,** maire de Berrwiller, président de **Mulhouse** Alsace Agglomération et initiateur de la Journée Citoyenne.

10 janvier, 2022 Lecture 2 min

La Journée Citoyenne avait été annulée en 2020. 2021 a signé son grand retour. Quels sont les éléments ayant pesé dans la décision de la reprogrammer ?



Fabian Jordan, maire de Berrwiller, président de **Mulhouse** Alsace Agglomération et initiateur de la Journée Citoyenne.

La crise sanitaire est également, on le sait, une crise sociale. Depuis mars 2019, elle a très fortement impacté nos vies sociales, faisant de l'isolement et du repli sur soi une réalité malheureusement très partagée au sein de la population. Mais en début d'année 2021, nous, élus, étions très hésitants, entre précaution et désir de retisser du lien entre les citoyens. Au premier trimestre, des habitants de ma commune se sont manifestés,

exprimant leur désir de sortir de nouveau dans l'espace public. Nous avons tenté un coup d'essai, le 29 mai, à Berrwiller, dans un format adapté, avec des chantiers par petites équipes de 6 personnes, un déjeuner en extérieur et une stricte application des gestes barrières. Cette Journée Citoyenne a très bien fonctionné, avec 56 chantiers et plus de 350 citoyens. Elle a montré qu'il était non seulement possible, mais bienvenu de mobiliser les citoyens autour de valeurs fortes de partage et de solidarité.

Pourquoi le choix d'une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité ?

Le 8 juin 2021, le Congrès national des Journées Citoyennes organisé en partenariat avec l'Association des Maires de France et l'ODAS, en format visio, a rassemblé plus de 200 participants. L'événement a permis de partager entre élus nos expériences et nos aspirations. L'idée de programmer une Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité le 25 septembre s'est imposée comme une évidence. D'une date nationale symbolique, nous passions à une journée plus officielle, marquée d'une pierre blanche. Le Gouvernement a pris conscience de cet élan et la démarche a reçu le soutien de Jacqueline Gourault, de Marlène Schiappa...

Comment convaincre les élus de s'y engager ?

Il a fallu inciter les communes s'étant déjà engagées dans une précédente édition à se remobiliser. Nous avons pour cela proposé une foule d'astuces et de ressources sur le site des Journées. Nous nous sommes également efforcés d'aller au-devant des nouvelles équipes municipales, dont le début de mandat avait été très rude, particulièrement du fait d'une difficulté à entretenir le lien avec les habitants, justement.

Nous avons mis à la disposition des communes des idées d'actions, des informations gratuites, des documents pratiques, pour que l'organisation d'une Journée Citoyenne ne soit pas l'exercice de la page blanche.

Selon la dernière enquête de l'IFOP réalisée pour l'ODAS, 63% des sondés se déclaraient prêts à participer à un événement local visant à créer et renforcer les liens entre habitants. Cet élan s'est-il retrouvé lors de la dernière Journée Citoyenne ?

L'ODAS manque de moyens pour chiffrer précisément le nombre d'actions menées. Mais 3 000 communes se sont déclarées intéressées et motivées à organiser une Journée Citoyenneté et Fraternité sur leur territoire en septembre dernier. Plus de 5 000 associations s'y sont engagées à leurs côtés.

Sur le territoire de **Mulhouse** Agglomération, 26 des 39 communes de l'Agglomération ont participé. Elles ont proposé 56 chantiers et mobilisé plus de 350 habitants. C'est sur le terrain que le vivre-ensemble s'incarne le mieux.

Dans quel état d'esprit ces Journées Citoyennes 2021 ont-elles eu lieu ?

Il s'agissait avant tout de consolider et de rassurer. Beaucoup de nos concitoyens ont traversé des moments très difficiles, voire traumatisants. Cela aussi bien dans la population qu'au sein des équipes municipales. Nous, élus de collectivités, avions peu de réponses à apporter, peu de leviers à actionner. En dépit des protocoles sanitaires encore lourds, il s'agissait avec les Journées Citoyennes de nous montrer proches des habitants, au chevet notamment des plus fragiles, en fédérant les énergies positives. En apportant un élan de joie. Comme le dit l'une de mes collègues maires « la Journée Citoyenne ce n'est que du bonheur ». Je crois que c'est là une dimension essentielle. Là où les citoyens viennent en mairie, en temps ordinaire, pour évoquer des problèmes de voisinage ou signaler un équipement défectueux, ils se retrouvent, autour de la Journée Citoyenne, pour partager leurs idées, pour faire ensemble. C'est une prise de conscience que toutes les composantes de la société – agents municipaux, citoyens, monde associatif, entreprises… - peuvent œuvrer de concert pour le bien commun.

Comment se préparer aux Journées Citoyennes de 2022 ?

D'année en année, sur le territoire de l'agglomération de **Mulhouse**, un nombre croissant de citoyens s'implique. Nous avons des citoyens sur lesquels nous appuyer comme chefs de chantiers, aux côtés des agents municipaux et des élus. Les citoyens sont réellement forces de proposition. Par exemple, à Berrwiller, les habitants ont souhaité participer à l'agrandissement, et à la réfection du cimetière. Chaque année, ils se mobilisent pour un nouveau chantier, et en cours d'année, certains se proposent pour le nettoyer.

Il ne s'agit donc pas juste d'une journée où quelques-uns donnent de leur temps. Tout au long de l'année, ce qui a été partagé à l'occasion de la Journée Citoyenne rejaillit sur l'état d'esprit global des citoyens.

La Banque Postale accompagne les collectivités locales, notamment via sa filiale KissKissBankBank dans des campagnes de financement participatif. Que vous inspire ce type de participation citoyenne ?

Si ces campagnes de financement participatif s'intègrent dans une dynamique participative globale, alors c'est positif. C'est le cas si les citoyens ont de la visibilité sur le projet porté par leur commune et la manière dont ils peuvent y contribuer.

Plus d'information sur La Journée citoyenne : Journée citoyenne | Site Officiel de la Journée Citoyenne - Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. (journeecitoyenne.fr)

URL :http://www.lejournaldesentreprises.com/
PAYS :France
TYPE :Web Pro et Spécialisé

► 11 janvier 2022 - 17:44

Le territoire mulhousien se relance avec l'aide de l'État

L'agglomération de Mulhouse et ses 39 communes ont signé, lundi 10 janvier, un Pacte territorial de relance et de transition écologique avec l'État, la

Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace. 500 projets représentant 506 millions d'euros d'investissements pourront faire l'objet de cofinancements.

Le territoire mulhousien s'est doté d'un Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE). Signé lundi 10 janvier 2022, il court jusqu'en 2026. Il s'agit d'un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Créés en 2020 par le gouvernement, ces nouveaux outils contractuels ont vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités dans le cadre de la relance économique.

844 CRTE sont en cours de création en France, avec une spécificité à Mulhouse : la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace ont désiré être cosignataires. "La Région a souhaité que ces projets s'articulent avec ses politiques", a expliqué Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

506 millions d'euros d'investissements

Quatre "grands piliers" ont été identifiés par l'agglomération mulhousienne et ses 39 communes signataires : la transition écologique, la compétitivité et l'attractivité du territoire, la cohésion sociale et territoriale, et la coopération transfrontalière. 500 projets ont été identifiés dans ce cadre. Ils représentent 506 millions d'euros d'investissements, portés à hauteur de 194 millions d'euros par Mulhouse Alsace agglomération (m2A), de 261 millions d'euros par la Ville de Mulhouse et de 51 millions d'euros par les 38 autres communes. Tous pourront donc bénéficier de subventions des partenaires du pacte. Les sommes seront définies au fur et à mesure.

Parmi les projets retenus par l'agglomération se trouvent l'agrandissement et la rénovation du Parc des expositions de Mulhouse par la société d'économie mixte Mulhouse Expo SAEML (CA moyen : 5 M€, 23 collaborateurs) pour 15, 5 millions d'euros ou encore la réalisation d'une station d'avitaillement bus GNV sur le site du transporteur public Soléa (600 collaborateurs) pour 2, 494 millions d'euros. La Ville de Mulhouse a identifié, par exemple, l'aménagement de la plateforme multimodale de la gare centre pour 5, 723 millions d'euros, des quais de l'Alma et le développement des mobilités douces pour 1, 25 million d'euros. D'autres projets pourront être ajoutés dans les années qui suivent. "Le PTRTE est un outil concret pour la relance économique du territoire. Nous comptons sur son effet de levier", a souligné Fabien Jordan, le président de m2A.



https : //www. lejournaldesentreprises. com/sites/lejournaldesentreprises. com/files/styles/twitter_card/public/2022-01/Jacqueline-Gourault-ministre-de-la-cohsion-des--4201005. jpeg?h=4a7d1ed4&itok=fn5ezjRu

Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et Fabien Jordan, président de l'agglomération mulhousienne, ont signé le Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE) au Parc des expositions. — Photo : Charlotte Stiévenard

JAS - Journal des Acteurs sociaux

▸ 1 juin 2022 - N°268

PAYS :France
PAGE(S) :12-13
SURFACE :169 %
PERIODICITE :Mensuel

" FAIRE ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE "

Fabian Jordan, maire de Berrwiller (Haut-Rhin) et président de Mulhouse Alsace Agglomération, fut le premier initiateur de la Journée Citoyenne, en 2008. Depuis, il anime le Collectif des Journées Citoyennes qui a essaimé ce concept dans toute la France. C'est à ce titre qu'il nous fait part de son engagement très fort pour la réussite de la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, le 15 octobre prochain, dont la première vocation est de "célébrer l'importance de ces valeurs dans la construction du vivre ensemble".

PROPOS RECUEILLIS PAR **JEAN-LOUIS SANCHEZ**

Le Jas : Pourquoi vous impliquez-vous dans la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité?

Fabian Jordan : Dans la période actuelle, où les signes de peur et de repli sur soi s'accentuent, il est plus important que jamais de montrer que la plus grande partie de nos concitoyens restent attachés aux grandes valeurs qui fondent notre société. Cette journée est donc pour moi avant tout une journée de célébration de la citoyenneté et de la fraternité comme valeurs de rassemblement face aux graves enjeux que nous devons surmonter sur le terrain économique, écologique, et démocratique. Mon engagement en faveur de cette journée nationale était donc tout naturel, puisque, comme vous le savez, depuis bientôt deux décennies, je ne cesse de prendre des initiatives dans mon territoire pour renforcer le goût du vivre ensemble et la responsabilité de chacun.

D'ailleurs, cette année, j'ai à nouveau organisé à Berrwiller une Journée Citoyenne, qui a rassemblé plus du tiers de la population et j'ai pu, la semaine suivante, découvrir dans vingt-sept autres communes, la réussite de leurs Journées Citoyennes. Alors qu'il s'agit chaque fois d'un véritable défi collectif. Il me paraît important de rappeler que la Journée Citoyenne est une journée où les habitants réalisent des projets, qu'ils ont eux-mêmes définis, avec un mot d'ordre commun : faire ensemble pour mieux vivre ensemble. C'est en construisant avec l'autre, avec des résultats concrets, que l'on renforce les liens. Cette année, j'ai même senti



© DR

quelque chose de plus fort que d'habitude. C'était comme un grand mariage, se terminant d'ailleurs par des photos-souvenirs, pour bien marquer l'importance de l'événement. Et puis, j'ai eu aussi la joie de voir plus

> **En valorisant l'implication personnelle de chacun, on provoque une fierté de vivre ensemble, de partager, d'intégrer les nouveaux habitants, de créer des liens intergénérationnel.**

d'enfants et plus de jeunes que d'habitude, ce qui consolidait encore plus le caractère intergénérationnel de la Journée Citoyenne.
Je tiens d'ailleurs à rappeler que, dans le cadre de la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité du 15 octobre, les maires peuvent eux aussi organiser une Journée Citoyenne. Mais la journée nationale peut se traduire par des objectifs moins ambitieux, comme des repas de quartier, des conférences, des portes ouvertes, des commerçants mobilisés, des animateurs de réseaux valorisés. L'idée est de montrer qu'on peut prendre des initiatives qui demandent peu d'efforts et produisent de grands résultats. Et j'insiste particulièrement sur une conviction que nous partageons, avec les très nombreux partenaires de la Journée nationale du 15 octobre, et notamment les associations d'élus locaux, c'est que nous n'avons de leçons à donner à personne, nous voulons juste que cette journée valorise ce qui est fait de remarquable sur le territoire et le porte à la connaissance des autres. C'est comme ça qu'on avance : en toute humilité. Et l'humilité en politique est impérative pour redonner confiance aux citoyens, pour qu'ils retournent aux urnes et soient des citoyens à part entière.

***Le Jas* : Votre attachement à la promotion de la citoyenneté est donc profond. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

F. J : Oui, c'est vrai, car je pense qu'une des premières priorités d'un maire est de développer les liens sociaux. Or, ceci ne peut se faire sans un engagement citoyen de chaque habitant. Et c'est possible, car en valorisant l'implication personnelle de chacun, on provoque une fierté de vivre ensemble, de partager, d'intégrer les nouveaux habitants, de créer des liens intergénérationnels, de valoriser la jeunesse, de faire des aînés des transmetteurs de savoir. Tout cela peut être fait en associant le monde économique, les chambres consulaires, les chambres des métiers, les chambres de commerce, les chambres d'agriculture, les fédérations du bâtiment, et bien sûr le monde associatif, sans lequel on ne peut rien. Il me semble important de revenir sur les leçons que nous avons tirées de la Journée Citoyenne à Berrwiller, démarche qui est aujourd'hui reprise dans près de 3 000 communes. La Journée Citoyenne, quand on y pense, ce n'est rien d'exceptionnel, c'est juste du bon sens. C'est ce qui se faisait de manière normale et automatique dans le passé et qu'avec l'individualisation de la société, nous avons oublié. L'individualisme aujourd'hui détruit la société et nous devons recréer du lien, donner la possibilité de l'appropriation collective du territoire, redonner des repères et un projet commun. C'est quelque chose d'essentiel. Pour y parvenir, il faut expliciter partout qu'être citoyen, c'est être disponible pour les autres et être responsable de son environnement. Je voudrais vous donner un exemple vécu : quand vous repeignez un abribus avec des adolescents, il devient le leur, ils vont le respecter et ne pas le détériorer. Ce sont tous ces constats qui m'amènent aujourd'hui à soutenir l'initiative du 15 octobre, car il faut briser le mur du silence des médias qui ne parlent que de ce qui ne va pas. Nous entrons dans un monde difficile, et nous aurons besoin d'unité pour agir efficacement. La pandémie a montré la disponibilité de beaucoup de Français à s'entraider. Il faut encourager ce mouvement de redécouverte de l'action individuelle au service du bien commun. Et donc de la fraternité. ■

https://jncf.fr

interco communalités

PAYS : France
PAGE(S) :30
SURFACE :91 %
PERIODICITE : Mensuel

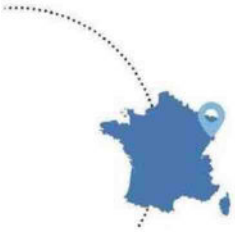
JOURNALISTE : Pierre Couture

▶ **1 juin 2022 - N°272**

RETOUR D'EXPÉRIENCE

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION : CONCERTATION ET PARTENARIATS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

L'AGGLOMÉRATION DE MULHOUSE A MIS EN PLACE UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE FONDÉE SUR LA CONCERTATION ET LA COCONSTRUCTION AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE.



Mulhouse Alsace Agglomération (Haut-Rhin)

La multiplicité des acteurs économiques complexifie souvent la coconstruction et les échanges entre les parties prenantes des projets. La gouvernance économique territoriale mise en place par l'agglomération de Mulhouse (39 communes, 274 133 habitants) et son président Fabian Jordan repose sur une association étroite de l'ensemble des acteurs économiques du territoire (intercommunalité, communes, entreprises, chambres consulaires, centres de formation...). Elle vise à renforcer l'adéquation des projets à la réalité locale par le biais d'échanges en amont.

L'agglomération organise des forums annuels auxquels sont invités les élus du conseil communautaire, les 39 maires et les directeurs généraux des communes membres. Ces deux à trois forums annuels permettent de présenter l'avancement des projets et de débattre des divers enjeux qui s'y rattachent. « *Dès lors qu'un projet s'annonce, des ateliers sont aussi organisés pour faire participer l'ensemble des acteurs du territoire à la démarche et favoriser ainsi l'intelligence collective* », estime Dominique Huard, à la tête de la direction du Développement économique de l'agglomération. Un atelier a été organisé sur le thème des sociétés coopératives (SCOP) du territoire, afin de sensibiliser à cette forme alternative d'entrepreneuriat et aux opportunités qu'elle présente, notamment dans le cadre de la reprise d'entreprises par les salariés. Ces rencontres permettent de faire émerger une vision commune du territoire et facilitent le dialogue et l'articulation des projets conduits, tant à l'échelle communale qu'intercommunale.



© Patrick Müller

Reconquête industrielle et emploi

Mulhouse Alsace Agglomération dispose d'une équipe de six développeurs économiques. Le parti pris a été de centrer leur activité sur la coordination des acteurs, ceci au service d'une stratégie économique de reconquête industrielle et de développement de l'emploi. Certains volets sont délégués à des opérateurs aux compétences plus spécifiques en fonction de la nature des sujets à traiter.

Un campus des métiers et des qualifications de l'industrie du futur et du numérique a été créé dans le cadre d'un partenariat entre l'agglomération et l'Université de Haute-Alsace (UHA). Grâce à l'expertise de l'université, ce projet a permis de mettre en œuvre des formations de haut niveau. Labellisé « Campus d'excellence » en février 2020, il permet de développer les compétences dans les métiers de l'industrie, fortement présents sur le territoire. Le projet facilite également le recrutement des entreprises industrielles locales, notamment par le biais de contrats d'alternance.

La Maison de l'emploi et de la formation pilote les politiques d'insertion, notamment un plan local pour l'insertion et l'emploi destiné à accompagner les bénéficiaires dans leurs projets professionnels et à apporter une réponse spécifique à ces publics.

Le développement endogène et l'accompagnement du développement des entreprises déjà implantées sur le territoire sont confiés à l'Agence de développement économique d'Alsace (ADIRA). La prospection exogène, chargée d'attirer des entreprises extérieures au territoire, est quant à elle assurée par l'agence d'innovation et de prospection internationale du Grand-Est (Grand E-Nov).

Enfin, la technopole de Mulhouse assure pour sa part les missions d'animation et organise notamment des événements sur des sujets à fort impact pour les entreprises locales (intelligence artificielle, cybersécurité...).

Dans cette organisation, le service économique de l'agglomération est donc un coordinateur des différentes compétences qui contribuent à la fois au développement des entreprises et à leur implantation sur le territoire. Deux approchent complémentaires pour répondre à la diversité des besoins des entreprises et des communes en matière économique. ●

PIERRE COUTURE & CHARLOTTE SORRIN-DESCAMPS

BANQUE des TERRITOIRES
Caisse des Dépôts Groupe

URL :https://www.banquedesterritoires.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Pro et Spécialisé

► **18 octobre 2022 - 04:25**

Le pacte de gouvernance partagé et participatif de m2A (68)



Publié le 18 octobre 2022 Haut-Rhin
Organisation territoriale, élus et institutions

Lorsqu'elle atteint sa taille définitive avec 39 communes en 2017, la communauté d'agglomération **Mulhouse** Alsace agglomération (m2A), s'engage dans un processus d'optimisation de sa gouvernance. Une démarche partenariale au long cours est mise en place avec les élus municipaux et la société civile. Elle aboutit en 2021 à l'adoption d'un pacte de gouvernance partagé et participatif.

Le projet de création d'un pacte de gouvernance au sein de **Mulhouse** Alsace agglomération (m2A) a commencé à prendre forme en 2017, lors de sa dernière fusion avec une communauté de communes. *« La question de la gouvernance est alors apparue comme un sujet d'importance stratégique pour assurer un fonctionnement stable et l'adhésion des 39 maires des communes membres »*, rappelle le président de m2A, **Fabian Jordan.** La communauté est composée de territoires urbains et ruraux ainsi que d'une ville centre, **Mulhouse**, qui regroupe plus d'un tiers des habitants. *« Il était primordial de trouver un mode de gouvernance respectant à la fois les spécificités de chaque commune et assurant un fonctionnement optimal de la communauté. »*

Aux yeux des élus, il était également essentiel de prendre en compte la parole des citoyens, associations et entreprises du territoire. C'est donc dans cet état d'esprit de coconstruction et de concertation qu'a commencé à être mise sur pied la gouvernance de l'agglomération. Ce n'est qu'ensuite, après la promulgation de la loi « Engagement et Proximité » en décembre 2019, que les élus du territoire ont formalisé le travail mené sur leur gouvernance vers un pacte, comme le recommandait la nouvelle législation en vigueur.

Un pacte écrit à plusieurs mains…

Adopté en 2021, le pacte de gouvernance de m2A est donc le fruit d'un travail participatif de plusieurs années, au cours duquel le président a rencontré les maires et les élus des collectivités. Le projet a été élaboré avec les 15 vice-présidents de l'agglomération en

réunions de direction et avec les 39 maires de l'agglomération, lors des conférences des maires, territorialisées ou plénières. *« Cet esprit de coopération est en syntonie avec les valeurs de proximité, de solidarité et d'exemplarité inscrites dans le Projet de territoire Vision 2030. Les 900 élus municipaux de l'agglomération ont fait partie du processus de décision, en participant aux débats et en bâtissant les politiques de manière concertée. »*
Le président de m2A tient aussi à souligner que la construction du pacte de gouvernance *« s'est aussi appuyée sur la solidité des binômes formés par les élus et les agents, qui font la force de l'agglomération ».*
... avec des objectifs bien identifiés

Les objectifs du pacte de gouvernance de m2A se résument en plusieurs points : clarifier les rôles de chacun, développer la coopération et la transversalité intercommunales, associer les membres de la société civile, proposer des instances opérationnelles pour parvenir à partager une vision, une politique et un projet de territoire, tout en ayant la souplesse et la capacité de réaction nécessaires pour faire face aux imprévus.

Le contenu du pacte définit les rôles respectifs de tous les élus de m2A (président, vice-présidents, conseillers communautaires délégués et conseillers communautaires) et des différentes assemblées (bureau et conseil d'agglomération). Il consacre la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel intercommunal, au travers de plusieurs instances, telles que les conférences des maires, les ateliers projets, les commissions élargies, le forum des élus ou la collégiale des directeurs généraux et secrétaires de mairie des communes. Le pacte promeut, en outre, le développement des coopérations entre m2A et ses communes membres à travers des mutualisations : groupement de commandes, poste de secrétaire de mairie itinérant, charte de gouvernance du Plan local d'urbanisme intercommunal. Tous les élus municipaux ont ainsi la possibilité de s'impliquer dans la coproduction des projets communautaires. *« La culture partenariale fait partie notre ADN et irrigue l'ensemble de nos actions*, souligne le président. *Elle se concrétise par un renforcement de la démocratie participative via le Conseil de Développement et le Conseil Participatif Climat qui impliquent les habitants, et via notre démarche #ADN Business et le comité de pilotage économique qui assurent la coopération avec les acteurs économiques. »*
Les premiers fruits

Plusieurs réalisations et innovations nées de ce mode de gouvernance sont à signaler. Citons la mise en place d'opérations intercommunales de grande ampleur, mobilisant les communes sur plusieurs semaines (par exemple : le Vacci'Bus, en pleine crise Covid, ou Solidarité Ukraine) ; la saisine citoyenne du Conseil de Développement, première initiative de ce type sur le territoire national ; et la multiplication des journées citoyennes. Le pacte a également abouti à la construction de la feuille de route #ADN Business avec les chambres consulaires et d'autres partenaires économiques ainsi qu'à la création d'une Maison du Territoire. Dès le premier semestre 2023, elle fédérera l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques pour faire vivre les projets communs. Un bilan que le président de m2A estime « déjà très prometteur ».

BANQUE des TERRITOIRES
Caisse des Dépôts Groupe
URL :https://www.banquedesterritoires.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Pro et Spécialisé

► **23 novembre 2022 - 18:07**

Intercommunalité : "ce grand frère" qui "aide les communes"



Publié le 23 novembre 2022 par Thomas Beurey / Projets publics pour Localtis
Organisation territoriale, élus et institutions

Dans le cadre du congrès annuel de l'Association des maires de France (AMF), une grande partie du débat de ce 23 novembre dédié à l'intercommunalité, a été consacrée à un rappel de la vocation de cette forme de coopération entre communes. Les élus ont mis en avant la "complémentarité" et le "respect" indispensables entre les deux membres du couple. Une façon de répondre à la Cour des comptes qui, récemment, appelait à faire de l'intercommunalité la "locomotive du bloc communal".

L'intercommunalité est avant tout un "espace de coopération" reposant sur "la confiance" et "le respect" mutuel des élus municipaux et communautaires. Telles sont les prises de position que l'on a entendues ce 23 novembre, lors du débat du 104e Congrès des maires de France consacré à l'organisation intercommunale. Moins d'un mois après la publication d'un rapport de la Cour des comptes appelant à privilégier le développement de l'intercommunalité, les maires et présidents d'intercommunalité participants tenaient à l'affirmer sans ambiguïté.

Se mettre au travail pour élaborer un projet commun et des synergies. Cela n'allait pas de soi dans les nombreuses communautés que la loi de 2015 sur l'organisation territoriale a contraint à des "mariages de raison". Mais, selon les intervenants, les intercommunalités ont fait preuve de pragmatisme en mettant en oeuvre des solutions que, d'ailleurs, la loi Engagement et Proximité de décembre 2019 a confortées. La communauté d'agglomération de Quimper est l'une de celles qui ont mis en place un pacte de gouvernance au début de l'actuel mandat. Élaboré avec le concours de l'ensemble des élus municipaux, il prévoit la participation de ceux-ci aux commissions thématiques de l'intercommunalité et la désignation d'un élu référent par commune, pour chacune des politiques communautaires, comme l'a expliqué Isabelle Assih, maire de Quimper et présidente de la communauté d'agglomération de Quimper. De son côté, la communauté d'agglomération de Vesoul a érigé la conférence des maires en "un organe suprême de décision" sur les grands sujets d'avenir du territoire intercommunal, selon

son président Alain Chrétien. Son collègue **Fabian Jordan,** président de **Mulhouse** Alsace agglomération, a acquiescé : il est important que les élus municipaux "se sentent partie prenante de leur intercommunalité". Également maire de la commune de Berrwiller, il a estimé que l'intercommunalité doit "respecter toutes les identités communales".

Mutualisation des gardes-champêtres

Pourtant, l'intercommunalité a été présentée explicitement comme "une chance", tout comme il a été dit que "l'avenir des communes passe dans la réussite de l'intercommunalité". La mutualisation à son échelle permet aux communes de bénéficier de services qui ne pourraient exister si celles-ci restaient isolées. Un exemple a été fourni avec la communauté d'agglomération du Grand Belfort, qui emploie 9 gardes-champêtres et un ASVP. Un service qui bénéficie à 48 des 52 communes du territoire. La communauté d'agglomération prend en charge 50% de son coût, la ville-centre 10%. Partagé par les communes, le solde représente un coût de 4 euros par habitant et par an. "Très apprécié", le service "évite aux maires d'être en premier rideau" sur les questions liés à l'environnement et aux déchets, ou encore pour les problèmes de voisinage, a mis en avant Damien Meslot, président de la communauté d'agglomération. Dans l'esprit d'une "intercommunalité au service des communes", le Grand Belfort finance aussi l'emploi d'un ingénieur qui est complètement mis à la disposition des communes du territoire (hors la ville de Belfort), pour les aider à monter leurs projets. En substance, en agissant ainsi, l'intercommunalité est "un grand frère qui est là pour aider les communes", a déclaré **Fabian Jordan.**

Les coopérations doivent se faire dans le plus grand respect des communes, a souligné pour sa part Stéphanie Guiraud-Chaumeil, présidente de la communauté d'agglomération du Grand Albigeois. La coprésidente de la commission Intercommunalité de l'AMF a vanté les ententes intercommunales qui constituent une mutualisation "sans transfert de compétence" à l'intercommunalité. C'est par ce moyen par exemple que la communauté d'agglomération du Grand Albigeois partage la cuisine centrale avec les communes membres.

Non à la supra-communalité

L'intercommunalité est également un espace de solidarité par la mise en oeuvre des politiques communautaires et la mise en commun du produit de la fiscalité économique, ont souligné les élus. D'autres insistant aussi sur la vocation des plus grandes intercommunalités à être solidaires avec les espaces voisins. C'est dans cet esprit que la communauté d'agglomération du Grand Albigeois entend par exemple financer la construction de deux bassins nordiques. Le tarif pour l'accès à ces équipements sera le même pour les habitants du territoire et ceux des deux communautés de communes limitrophes.

Si l'intercommunalité a connu un rapide développement sur l'ensemble du territoire, c'est parce qu'elle "était à la libre disposition des communes", a analysé André Laignel, l'autre président de la commission Intercommunalité de l'AMF. "Nos citoyens veulent de la proximité. Vouloir aller vers la supra-communalité serait un grave contresens", a-t-il averti en condamnant les récentes propositions de la Cour des comptes. Autre élue vent debout, Françoise Gatel, présidente de la délégation sénatoriale aux collectivités, a mis en garde les maires et présidents d'intercommunalité : "On nous a déjà fait le coup, en disant que plus les intercommunalités seraient grandes, mieux elles marcheraient."

Laisser les intercommunalités libres de leur organisation

Parmi les pistes prônées par les magistrats de la Cour des comptes, l'idée de confier aux intercommunalités la responsabilité de répartir les dotations au sein du bloc local (la "DGF territoriale") a suscité de très vives réactions. "Villes, bourgs-centres, communes rurales" : chaque type de commune défendra ses spécificités, a estimé Jean-François

Debat, président de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Avec à la clé des "bagarres" qui compromettront "les projets de territoire qui sont bâtis de manière patiente par un rapport de confiance" entre les élus. Une voix dissonante s'est toutefois fait entendre sur le sujet. "Nos territoires sont suffisamment matures pour organiser la répartition des finances entre les deux échelons", a jugé Virginie Carolo Lutrot, présidente de la communauté d'agglomération Caux Seine agglo. Notons que l'élue plaide par ailleurs, avec l'association Intercommunalités de France, dont elle est la vice-présidente, pour que les groupements à fiscalité propre accèdent au statut de collectivités territoriales. C'est une position que l'association a fait connaître début octobre à l'occasion de son congrès annuel. Et sur ce sujet encore, de vives oppositions se sont fait entendre de la part de certains des intervenants du débat organisé par l'AMF.

Les mêmes élus ont mis en avant la nécessité d'accorder plus de marges de manoeuvre aux intercommunalités pour organiser leur action. Le président de la communauté d'agglomération de Vesoul a dénoncé par exemple le schéma des compétences obligatoires et facultatives que la loi a imposé. "Ca n'a aucun sens d'appliquer ces critères sur tout le territoire", a-t-il dit. Il est plus pertinent, selon lui, de prendre le temps d'un diagnostic du territoire, afin notamment de repérer les carences et de mettre en oeuvre les actions pour y répondre. C'est dans cet esprit que la communauté d'agglomération de Vesoul a instauré dès 2012 des bourses pour les étudiants en médecine, afin d'attirer ceux-ci dans cette intercommunalité située en milieu rural. Mais Alain Chrétien s'est bien gardé de réclamer l'attribution de la clause de compétence générale aux intercommunalités, celle-ci demeurant du ressort des communes.

JAS - Journal des Acteurs sociaux

► 1 janvier 2023 - N°273

PAYS :France
PAGE(S) :11
SURFACE :89 %
PERIODICITE :Mensuel

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ODAS

Succédant à Jean-Louis Sanchez (fondateur de l'Odas) et Christophe Béchu, Fabian Jordan a été élu Président de l'Observatoire national du développement et de l'action sociale (Odas) le 15 février à l'occasion du Conseil d'administration de l'association.

Cette prise de fonction vient confirmer l'engagement de Fabian Jordan en faveur du développement social et local, du bénévolat, de l'engagement citoyen, tel qu'il l'a toujours prôné comme maire de Berrwiller avec la création de la *Journée Citoyenne* en 2009, initiative locale qui s'est développée à l'échelle nationale. En effet, ce sont désormais plus de 3 000 communes qui organisent dans toute la France des chantiers citoyens.

Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR) et de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), Fabian Jordan entend exercer sa nouvelle mission en s'appuyant sur les valeurs de proximité, d'humilité et de fraternité qu'il porte au quotidien.

PLUS DE 30 ANS D'OBSERVATION

Créé en 1990 par Jean-Louis Sanchez (universitaire et responsable de collectivité locale, et désormais président d'honneur aux côtés de Christophe Béchu) avec le soutien des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, et du Conseil économique, social et environnemental, l'Odas analyse l'action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale. Cette association évalue ainsi l'impact des politiques éducatives et sociales, et l'ensemble des dynamiques contribuant à la consolidation du vivre-ensemble. Par son expertise, l'Observatoire apporte à ses adhérents et partenaires une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux.

Sa constitution en association lui garantit le principe de neutralité et d'indépendance. Sa gouvernance variée lui assure objectivité et explique l'adhésion des grandes associations d'élus, des principales fédérations associatives, de nombreuses collectivités, avec le soutien permanent des ministères et des administrations centrales concernées.

UN OBSERVATOIRE À 360°

Ses travaux sont enrichis, depuis 2006, par son Agence des pratiques et initiatives locales, Apriles, qui recense, expertise et diffuse les innovations les plus prometteuses en matière de transformation sociale et de développement social (odas.apriles.net), et depuis 2020 par son Lab'AU (odas.labau.org) dans les champs du vieillissement et du handicap. L'Odas porte également l'essaimage d'une innovation particulièrement prometteuse, telle la *Journée Citoyenne* (depuis 2014, journeecitoyenne.fr).



© Odas

De gauche à droite : Fabian Jordan, Christophe Béchu et Jean-Louis Sanchez

Fort de son expérience et de son expertise, l'Odas alerte les pouvoirs publics depuis plus de trente ans sur la fragilité des liens sociaux (entraînant isolement, repli sur soi, défiance) et sur les effets négatifs de la dilution des repères (manque de reconnaissance et d'utilité sociale, effacement des valeurs républicaines, perte de sens du projet de société).

ENTRE CONTINUITÉ ET AFFIRMATION

Sous cette nouvelle présidence, l'Odas va poursuivre l'affirmation de ses compétences et de ses missions, dans les domaines d'importance que sont la prévention, la protection de l'enfance, le vieillissement, l'inclusion du handicap, la fraternité et la citoyenneté ; des enjeux stratégiques pour permettre à chacun de trouver sa place dans la société. Pour mener à bien cette mission d'intérêt général, l'Odas réalise :

- des enquêtes notamment sur l'évolution des dépenses sociales et médico-sociales des territoires afin d'identifier leurs situations, leurs orientations et leurs difficultés ;

- des recherches-actions (travail mené avec et pour les adhérents, sur des sujets spécifiques et individualisés : place de l'école, place des parents dans la réussite scolaire, avenir de l'action sociale de proximité sur un territoire...) ;

- des expertises sur les pratiques efficientes, inspirantes et innovantes : plus de 400 expériences suivies dans le cadre d'Apriles, une cinquantaine d'expertises dédiées au vieillissement et au handicap suivies par le Lab'AU.

swissinfo.ch
URL :http://swissinfo.ch/fre/
PAYS :Suisse
TYPE :Web International

► 31 janvier 2023 - 18:38

Mulhouse va se raccorder à ses usines pour se chauffer



Les usines du fabricant d'engrais Borealis serviront à chauffer la ville (Photo prétexte).. KEYSTONE/AP/JEAN-FRANCOIS BADIAS sda-ats
Ce contenu a été publié le 31 janvier 2023 - 18:3731 janvier 2023 - 18:37
(Keystone-ATS)
L'agglomération de **Mulhouse** (Haut-Rhin) va se doter d'ici à trois ans d'un nouveau réseau de chaleur ayant la particularité de s'alimenter auprès de plusieurs industriels, a fait savoir mardi **Mulhouse** Alsace Agglomération **(M2A).**

Le conseil d'agglomération a voté, lundi soir, la création à venir de ce réseau long de 50 kilomètres.

Représentant un investissement de 140 à 150 millions d'euros pour un "objectif" de mise en service en 2026, voire dès la fin 2025, le projet consiste à utiliser la chaleur "fatale" (excédentaire) dégagée par plusieurs entreprises fortement consommatrices d'énergie - le fabricant de verre Euroglas, le producteur d'engrais Borealis et les entreprises de la plateforme chimique W Europe - pour l'acheminer dans le "coeur d'agglomération" constitué essentiellement du centre-ville de **Mulhouse**, a exposé Remy Neumann, vice-président de **M2A** en charge des réseaux de chaleur.

"Grâce à son potentiel de plus de 200 gigawattsheure par an, nous pourrons plus que doubler notre production de chaleur urbaine", a souligné **Fabian Jordan,** président de **M2A**, au cours d'un point de presse.

Cette capacité de production d'origine industrielle correspond au besoin de chauffage de "20'000 équivalents-logement", ont précisé les services de **M2A**.

Elle pourrait fournir l'usine automobile locale de Stellantis, située sur le parcours du futur réseau, ont souligné MM. Jordan et Neumann.

Contactée par l'AFP, une porte-parole de l'usine a confirmé des "discussions sur ce sujet avec **M2A**, mais rien n'est encore signé".

Cette chaleur fatale est une "énergie renouvelable, qui se substituera au gaz", a affirmé M. Neumann.

Ses industriels émetteurs sont situés près du Rhin, en périphérie du territoire de la communauté d'agglomération, ce qui explique la longueur des conduites qu'il faudra construire : "30 kilomètres pour le transport entre la source et le coeur d'agglomération, puis 20 km au sein de celui-ci", a-t-il complété.

LE FIGARO.fr

URL :http://www.lefigaro.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Grand Public

31 janvier 2023 - 18:23

Mulhouse va se raccorder à ses usines pour se chauffer

Par Le Figaro avec AFP Le conseil d'agglomération a voté, lundi soir, la création à venir de ce réseau long de 50 kilomètres. SEBASTIEN BOZON / AFP L'agglomération de Mulhouse (Haut-Rhin) va se doter d'ici à trois ans d'un nouveau réseau de chaleur ayant la particularité de s'alimenter auprès de plusieurs industriels, a fait savoir mardi Mulhouse Alsace Agglomération (M2A). Le conseil d'agglomération a voté, lundi soir, la création à venir de ce réseau long de 50 kilomètres.

Représentant un investissement de 140 à 150 millions d'euros pour un « objectif » de mise en service en 2026, voire dès la fin 2025, le projet consiste à utiliser la chaleur « fatale » (excédentaire) dégagée par plusieurs entreprises fortement consommatrices d'énergie - le fabricant de verre Euroglas, le producteur d'engrais Borealis et les entreprises de la plateforme chimique W Europe - pour l'acheminer dans le « coeur d'agglomération » constitué essentiellement du centre-ville de Mulhouse , a exposé Remy Neumann, vice-président de M2A en charge des réseaux de chaleur.

« Grâce à son potentiel de plus de 200 gigawattsheure par an, nous pourrons plus que doubler notre production de chaleur urbaine », a souligné Fabian Jordan , président de M2A , au cours d'un point de presse. Cette capacité de production d'origine industrielle correspond au besoin de chauffage de « 20.000 équivalents-logements », ont précisé les services de M2A .

Elle pourrait fournir l'usine automobile locale de Stellantis, située sur le parcours du futur réseau, ont souligné Fabian Jordan et Remy Neumann. Contactée par l'AFP, une porte-parole de l'usine a confirmé des « discussions sur ce sujet avec M2A , mais rien n'est encore signé ». Cette chaleur fatale est une « énergie renouvelable, qui se substituera au gaz », a affirmé Remy Neumann.

Ses industriels émetteurs sont situés près du Rhin, en périphérie du territoire de la communauté d'agglomération, ce qui explique la longueur des conduites qu'il faudra construire : « 30 kilomètres pour le transport entre la source et le coeur d'agglomération, puis 20 km au sein de celui-ci », a-t-il complété.

URL :http://www.20minutes.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Grand Public

▶ **1 février 2023 - 11:59**

Pour se chauffer, Mulhouse va créer un réseau de 50 km avec ses usines



La tour de l'Europe à **Mulhouse** (illustration). — *T. Gagnepain / 20 Minutes*

L'investissement est à la hauteur du projet, ambitieux. L'agglomération de **Mulhouse** (Haut-Rhin) va se doter d'ici à trois ans d'un nouveau réseau de chaleur ayant la particularité de s'alimenter auprès de plusieurs industriels, a fait savoir mardi **Mulhouse** Alsace Agglomération **(M2A).** Coût de l'opération : 140 à 150 millions d'euros pour un « objectif » de mise en service en 2026, voire dès la fin 2025.

Le projet, long de 50 kilomètres, consiste à utiliser la chaleur « fatale » (excédentaire) dégagée par plusieurs entreprises fortement consommatrices d'énergie - le fabricant de verre Euroglas, le producteur d'engrais Borealis et les entreprises de la plateforme chimique W Europe - pour l'acheminer dans le « cœur d'agglomération » constitué essentiellement du centre-ville de **Mulhouse** , a exposé Remy Neumann, vice-président de **M2A** en charge des réseaux de chaleur.

« Grâce à son potentiel de plus de 200 gigawatts heure par an, nous pourrons plus que doubler notre production de chaleur urbaine », a souligné **Fabian Jordan ,** président de **M2A** . Cette capacité de production d'origine industrielle correspond au besoin de chauffage de « 20.000 équivalents-logements », ont précisé les services de **M2A** .

Elle pourrait fournir l'usine automobile locale de Stellantis, située sur le parcours du futur réseau, ont souligné **Fabian Jordan** et Remy Neumann. Une porte-parole de l'usine a confirmé des « discussions sur ce sujet avec **M2A** , mais rien n'est encore signé ».

Cette chaleur fatale est une « énergie renouvelable, qui se substituera au gaz », a affirmé Remy Neumann. Ses industriels émetteurs sont situés près du Rhin, en périphérie du territoire de la communauté d'agglomération, ce qui explique la longueur des conduites qu'il faudra construire : « 30 kilomètres pour le transport entre la source et le cœur d'agglomération, puis 20 km au sein de celui-ci », a-t-il complété.

LesEchos.fr

URL :http://www.LesEchos.fr/
PAYS :France
TYPE :Web Grand Public

22 février 2023 - 09:25

Face à une pénurie de candidats, l'agglomération de Mulhouse peaufine sa stratégie de recrutement



Publié le 22 févr. 2023 à 10:09Mis à jour le 22 févr. 2023 à 10:40

Des agents pour le service de l'eau, des mécaniciens, des conducteurs de poids lourds… Comme de nombreuses collectivités, **Mulhouse** Alsace agglomération **(M2A)** est confrontée à une pénurie de candidats et un manque d'attractivité. Une trentaine de postes sont actuellement à pourvoir, auxquels s'ajoute la même quantité d'offres d'emploi dans les services techniques de l'eau, dont la collectivité a pris la compétence en début d'année. Le manque de candidats est accentué par la bonne situation générale du marché de l'emploi et un effet post-covid sur les attentes des postulants. « Nous nous sommes rendu compte juste après la crise sanitaire que nous n'arriverions plus à recruter comme avant », avance **Fabian Jordan,** président de **Mulhouse** Alsace agglomération. Pour augmenter le flux de ses candidatures, la collectivité déploie depuis 2022 une stratégie d'attractivité. Premier objectif, revaloriser le régime indemnitaire, indispensable pour faire face à la concurrence du secteur privé et, en Alsace, de la proximité de la Suisse et de l'Allemagne qui proposent de meilleurs salaires. Pour cela, la collectivité a augmenté de deux points la taxe foncière sur les propriétés bâties dans son budget de 2023 .

Mutualisation des compétences

Une part des recettes tirée de la taxe sera utilisée pour augmenter les salaires des agents. Un travail pour faire connaître les métiers de la collectivité a aussi été entamé. Des portraits vidéos des professionnels qui y travaillent sont diffusés sur son site et sur les réseaux sociaux. Un projet de portes ouvertes au sein des services pourrait démarrer à l'automne. « Nous avons plus de 1.600 agents et une centaine de métiers, beaucoup ne sont pas connus », appuie **Fabian Jordan.** Une autre piste pour la collectivité serait d'étendre à certaines fonctions, notamment les métiers techniques, qui font le plus défaut, un système de mutualisation de compétences qui fonctionne déjà pour certains métiers. Ainsi un agent chargé de l'instruction des permis de construire partage son temps de travail entre quatre communes depuis quelques années. Et les petites communes de l'agglomération peuvent se partager, depuis début février, les services d'un secrétaire de mairie itinérant, qui a été recruté par **M2A.**

Quelles clés pour s’adapter dans un environnement complexe ?

PRESSE AGENCE
La veille des médias web
12 mai 2023 - 15:21

URL :http://presseagence.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Pro et Spécialisé

PARIS : Edition nationale 2023 de la Journée citoyenne, samedi 13 mai

12 Mai2023

Written by Floriane. Posted in A LA UNE, INFOS NATIONALES



Le 13 mai plus de 300 000 citoyens s'engagent partout en France pour la Journée citoyenne.

Afin d'encourager la création de liens, chaque année ils consacrent bénévolement cette journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets collectifs. Cette mobilisation organisée désormais dans près de 3000 communes, favorise la participation de chaque habitant et permet de rebâtir du commun.

64% des Français considèrent que les relations entre les habitants se sont détériorées ces 20 dernières années1.

44% des Français déclarent que le manque d'interactions s'explique principalement par le manque d'occasions2.

Ce samedi 13 mai 2023, l'édition nationale 2023 de la Journée citoyenne sera lancée officiellement à Berrwiller (68), commune « berceau » de la Journée citoyenne depuis 2008, par **Fabian Jordan,** Président de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin (68), Président de **Mulhouse** Alsace Agglomération (m2A) et Maire de Berrwiller.

Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

Durant une journée, habitants, associations, entreprises, élus municipaux, services de la commune…, se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets, conçus et finalisés collectivement. La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, de favoriser la connaissance réciproque et la création de liens entre tous.

Grâce à la forte implication des habitants, au fil des années les Journées citoyennes ont diversifié leurs interventions, investissant tour à tour le champ de l'embellissement de la ville (fleurissement, peinture, entretien…), la solidarité (intergénérationnelle, face au handicap, avec les demandeurs d'asile…), le développement durable, la culture, l'histoire locale…

En savoir plus sur la Journée citoyenne

– Site officiel

– L'expertise d'Apriles (Agence des pratiques et initiatives locales) qui a analysé la Journée citoyenne sous toutes les coutures

1. « Le regard des Français sur l'évolution des liens sociaux en France », Enquête d'opinion IFOP pour l'Odas.

2. « Baromètre 2021 de la fraternité », Enquête Ifop pour le Labo de la Fraternité.

franceinfo:

PAYS : France
EMISSION :LE 21H00-00H00
DUREE :00:03:57
PRESENTATEUR : Julien Langlet

► **9 août 2023 - 22:35:20**

22:35:20 Incendie d'un gîte à Wintzenheim. Invité : Fabian Jordan, président de l' association des des maires du Haut-Rhin.

22:36:45 Fabian Jordan donne des précisions sur les actions entreprises pour accompagner les victimes et leurs familles.

22:38:04 Le déplacement de la Première ministre et d'Aurore Bergé, ministre des Solidarités sur place zest important dans ce type de drame.

22:39:17

Flottes Automobiles
LA GESTION DES VÉHICULES PROFESSIONNELS
► 11 octobre 2023 - 14:34

URL :http://www.flotauto.com/
PAYS : France
TYPE : Web Pro et Spécialisé
JOURNALISTE : Frédéric Blin

Le Haut-Rhin se met au covoiturage domicile-travail

- Covoiturage

Six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Haut-Rhin se regroupent autour d'un objectif : développer le covoiturage domicile-travail.

par Frédéric Blin -
11 octobre 2023

374



Six EPCI du Haut-Rhin s'engagent à soutenir le covoiturage dans le cadre des déplacements domicile-travail de leurs administrés. Cet engagement suit une première expérimentation menée par **Mulhouse** Alsace Agglomération **(M2A).** Le prestataire Klaxit (Blablacar), déjà sollicité par **M2A ,** aura en charge d'assurer la prestation pour les six ECPI concernées.

Lire aussi - Plan covoiturage : un premier bilan et des promesses contre la fraude

Cette première expérimentation avait permis de démontrer l'attrait des salariés pour le covoiturage domicile-travail. Elle a été menée sur le territoire de **M2A** de novembre 2021 à juin 2022. Jusqu'à 2 900 trajets par mois ont alors été réalisés en covoiturage. Pour mémoire, dans ce territoire, 70 % des déplacements domicile-travail se font en véhicule individuel et en quasi-totalité en autosoliste. Cette expérimentation avait aussi montré que le succès de l'autopartage restait soumis à la limitation de son coût pour les usagers.
Covoiturage domicile-travail : quatre principes

Sur la base de ce constat, les autorités organisatrices des mobilités (AOM) locales ont adopté quatre grands principes pour lancer ce dispositif de covoiturage domicile-travail. Soit : un financement des trajets par l'AOM où se situe le lieu de travail ; un opérateur unique avec des charges négociées, un ticket passager au tarif conseillé de 0,50 euro/trajet ; et, enfin, une enveloppe budgétaire plafonnée pour les AOM.

Dans le dispositif mis en place avec Klaxit, le conducteur reçoit une compensation de 2

à 3 euros par trajet. Exception : cette somme va de 1 à 3 euros pour la communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux. Pour les passagers, les dix premiers trajets restent gratuits, puis facturés ensuite 0,50 euro.

Lire aussi - Covoiturage : la solution domicile-travail

Les six EPCI du Haut-Rhin voient dans ce service de covoiturage domicile-travail une opportunité pour les entreprises locales de « prendre davantage en compte les problématiques de mobilité de leurs salariés pour favoriser leur bien-être ». « C'est en œuvrant collectivement, dans un partenariat public-privé, aux côtés des entreprises du territoire, que nous irons plus loin pour nos citoyens dans un contexte économique et écologique sensible », estime **Fabian Jordan,** président de **Mulhouse** Alsace Agglomération.

Les six EPCI

- **Mulhouse** Alsace Agglomération (m2A)
- Saint-Louis Agglomération
- Communauté de communes de la Région de Guebwiller
- Communauté de communes Centre Haut-Rhin
- Communauté de communes Alsace Rhin-Brisach
- Communauté de commune Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

Bulletin Quotidien

PAYS : France
PAGE(S) :22-23
SURFACE :93 %
PERIODICITE : Quotidien

► **13 octobre 2023 - N°12689**

M. Sébastien MARTIN, président de la communauté d'agglomération Le Grand Chalon, conseiller départemental de Saône-et-Loire, réélu à la présidence d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France achèvera aujourd'hui la réunion de sa 33ème Convention nationale, à Orléans (cf. BQ du 10/10/2023).

M. Sébastien MARTIN, président (DVD) de la communauté d'agglomération Le Grand Chalon, conseiller départemental de Saône-et-Loire, a été reconduit à la présidence de cette association d'élus, qu'il préside depuis 2020.

Né en novembre 1977, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, titulaire d'un DESS en communication politique et sociale, M. Sébastien MARTIN fut assistant parlementaire de M. Jean PRORIOL, alors député (UDF) de la Haute-Loire (2000-2001), de M. Dominique PERBEN, alors député (RPR) de la Saône-et-Loire (2001-2002), puis de M. Dominique JULLIOT, député (UMP) de ce même département (2002-2005). Chargé de mission au cabinet de M. Dominique PERBEN au ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer (2005-2006), il fut ensuite directeur du cabinet de M. Dominique JULLIOT à la présidence de la communauté d'agglomération du Grand-Châlon (2006-2008), avant d'être directeur adjoint, chargé des relations institutionnelles de France Bois Forêt (2008-2009). Directeur du cabinet de M. Patrick OLLIER à la mairie de Rueil-Malmaison (2009-2010), puis directeur du cabinet et de la communication du maire de Mulhouse (M. Jean ROTTNER, et du président de Mulhouse Alsace Agglomération (M. Jean-Marie BOCKEL (2010-2011), il fut ensuite conseiller au cabinet de Mme Chantal JOUANO (juillet-septembre 2011), puis au cabinet de M. David DOUILLET (2011-2012) au ministère des Sports. Président de la communauté d'agglomération Le Grand Châlon depuis 2014, et conseiller départemental (LR, puis DVD) de la Saône-et-Loire (élu du canton de Givry) depuis 2015, M. Sébastien MARTIN préside intercommunalités de France depuis novembre 2020.

M. Sébastien MIOSSEC, né en décembre 1982, maire (DVG) de Riec-sur-Belon depuis 2008, président de Quimperlé Communauté depuis 2014, a été reconduit dans les fonctions de président délégué d'intercommunalités de France, qu'il occupe depuis 2020, tandis que Mme Virginie CAROLO-LUTROT, née en septembre 1973, maire (DVD) de Port-Jérôme-sur-Seine depuis 2016, présidente de Caux Seine agglo depuis 2020, vice-présidente du conseil régional de Normandie, présidente de France Ville Durable, conserve les fonctions de première vice-présidente.

La trésorière est Mme Catherine LOUIS, née en juillet 1955, maire de Val-Suzon depuis 2001, présidente de la communauté de communes Forêts, Seine et Suzon depuis 2008, conseillère départementale de la Côte d'Or.

Les vice-présidents sont :

MM. Mathieu SCHLESINGER, ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, maire (DVD) d'Olivet, Orléans Métropole (urbanisme) ; Jérôme BALOGE, maire (UDI) de Niort, président de Niort Agglo (habitat) ; Christophe FERRARI, professeur des universités, maire (DVG) du Pont-de-Claix, président de Grenoble Alpes Métropole (logement social et de la rénovation urbaine) ; Thomas FROMENTIN, président (DVG) d'Agglo Foix-Varilhes (ressources humaines ; Fabian JORDAN, maire (DVD) de Berrwiller, président de Mulhouse Alsace Agglomération, président de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas) (institutions) ; Boris RAVIGNON, ENA, inspecteur général des finances, maire (DVD) de Charleville-Mézières, président d'Ardenne Métropole, ancien conseiller général des Ardennes, ancien conseiller régional de Champagne-

Ardenne, ancien président-directeur général de l'Agence de la transition écologique (ADEME), ancien collaborateur du président Nicolas SARKOZY (finances et de la fiscalité ; Jacques OBERTI, maire (PS) de Ayguesvive, président de la communauté d'agglomération du Sicoval (Sud-Est toulousain) (numérique) ; Laurent TROGRLIC, maire (PS) de Pompey, président de la communauté de communes du Bassin de Pompey, ancien conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle (développement économique) ; David MARGUERITTE, avocat, président (LR) de la Communauté d'agglomération de Agglo Cotentin, conseiller régional de Normandie (enseignement supérieur) ; Olivier GACQUERRE, maire (UDI) de Béthune, président de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (emploi et compétences) ; Gabriel BAULIEU, maire de Serres-les-Doubs, vice-président du Grand Besançon (commerce) ; Mme Anne TERLEZ, adjointe au maire (MoDem) de Louviers, vice-présidente de Seine-Eure Agglo, conseillère départementale de l'Eure (cohésion sociale) ; MM. Jean-François SOTO, maire (DVG) de Gignac, président de la communautés de communes Vallée de l'Hérault, conseiller départemental de l'Hérault (santé) ; Christophe DEGRUELLE, inspecteur pédagogique régional, président (PS) de la communauté d'agglomération Blois Agglopolys, ancien collaborateur de MM. Jack LANG et Vincent PEILLON (culture) ; Jean REVEREAULT, vice-président (écologiste) du Grand Angoulême (transition écologique et de l'économie circulaire ; Régis BANQUET, maire (PS) d'Alzonne, président de Carcassonne Agglo, ancien conseiller général de l'Aude (eau) ; et Antoine CHEREAU, président (DVD) de Terres-de-Montaigu, communauté de communes Montaigu-Rocheservière, conseiller régional des Pays-de-la-Loire (mobilités).

wedemain.fr

URL :http://wedemain.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Grand Public

► **30 octobre 2023 - 12:37**

À Berrwiller, une journée citoyenne devenue incontournable

Mise à jour le5 septembre 2023

☐☐ Haut-Rhin, Berrwiller (68) – Créée en 2008 par Fabian Jordan, maire de Berrwiller, bourgade de 1 200 habitants, la Journée citoyenne est reprise aujourd'hui par plus de 2 500 communes. Le principe ? Chaque année pendant une journée, les habitants d'une commune et d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés.



La Journée Citoyenne intéresse de plus en plus de communes et de quartiers. Crédit : journeecitoyenne.fr.

☐ Pour **Fa**bian Jordan, président depuis 2017 de Mulhouse Alsace Agglomération et de l'Observatoire national du développement et de l'action sociale (Odas), cette implication collaborative avait pour but d'améliorer le cadre de vie et le mieux-vivre ensemble, et aussi de favoriser le lien social et la proximité entre habitants et élus : un objectif devenu une priorité dans une société où l'individu prime sur le collectif et où la défiance des citoyens vis-à-vis des élus devient de plus en plus radicale.

Pour aller plus loin : journeecitoyenne.fr

LeParisien.fr
29 novembre 2023 - 06:49

URL :http://www.leparisien.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Régional et Local
JOURNALISTE : Maxime Gayraud

Emploi et immobilier : les villes où s'installer pour décrocher un CDI et acheter un logement

Maxime Gayraud

Ce sont les objectifs de nombreux Français. Décrocher un CDI et s'offrir un chez-soi. Si le premier bénéficie d'un environnement plutôt favorable avec un taux de chômage à 7, 4 %, le deuxième est un chemin semé d'embûches depuis deux ans. La remontée fulgurante des taux, passés de 1 % à 4, 5 % sur vingt ans et plus, a compromis bon nombre de projets de primo-accédants. Mais il y a des coins de France où c'est plus facile qu'ailleurs.

Dans leur 5e baromètre « Emploi et logement » que nous dévoilons, le courtier Meilleurtaux et le site d'offres d'emploi Meteojob livrent le classement des villes où s'installer pour réaliser ce rêve. Pour l'établir, les deux organismes ont notamment pris en compte la part de CDI dans la population active, le nombre d'offres d'emploi en CDI pour 100 habitants et le pouvoir d'achat immobilier en tenant compte du salaire médian et des prix de l'immobilier.

Et à ce petit jeu, c'est Mulhouse (Haut-Rhin) qui arrive en tête. « C'est une ville industrielle qui a totalement redoré son image, se félicite Fabian Jordan, président de Mulhouse Alsace Agglomération. Avec des prix très raisonnables pour s'y installer. » Et un bassin d'emploi dynamique. « Nous avons des difficultés de recrutement dans le privé comme dans le public », reconnaît l'élu qui vante la qualité du cadre de vie, les services à disposition des habitants ou encore la desserte du territoire avec le TGV et l'aéroport international de Mulhouse-Bâle.

Derrière la ville alsacienne, ce sont Orléans (Loiret) et Rouen (Seine-Maritime) qui complètent le podium. Dans cette dernière, depuis le début de l'année, il y a eu par exemple 7, 3 offres d'emploi en CDI pour 100 habitants. Et avec un prix au mètre carré inférieur à 3 000 euros et un salaire net mensuel médian à 2 462 euros, on peut s'offrir en moyenne 46 m2 en empruntant à 4, 3 % sur vingt ans.

« Les villes moyennes offrent tous les avantages de cadre de vie, une taille suffisante pour bénéficier de nombreux services mais dans le même temps une proximité avec un cadre naturel et une facilité de logement, décrypte Marko Vujasinovic, président de CleverConnect, maison mère de Meteojob. C'est dans ce contexte que se développent la délocalisation et la relocalisation d'entreprises, qui bénéficient par ailleurs de loyers de bureaux moins chers. »

« Le logement est un vrai problème dans les très grandes métropoles »

Les grandes métropoles, elles, sont loin du compte puisque, au classement, la première ville de plus de 200 000 habitants (Lille) n'arrive qu'en 12e position. Marseille, Nice et Paris ferment la marche. La capitale peut s'enorgueillir d'un taux de CDI (5, 4 %) et d'un salaire médian (plus de 2 600 euros) confortables, mais l'immobilier y est inaccessible. Si bien qu'avec un emprunt sur vingt ans à 4, 3 %, on ne peut s'y offrir que 11 petits mètres carrés. Pas vraiment le rêve d'une vie.

« Globalement, sur le front de l'emploi, la dynamique est bonne partout, souligne Maël Bernier, porte-parole de Meilleurtaux. Mais le logement est un vrai problème dans les très grandes métropoles et aussi dans les villes TGV proches de Paris, comme Angers, Reims ou Le Mans. » Avec des télétravailleurs venus de la capitale qui ont fait exploser les prix de l'immobilier.

Mais alors, les difficultés d'accès au crédit immobilier et les tensions sur le marché locatif peuvent-elles mettre en péril la dynamique économique de certaines villes ? « L'accès à l'emploi est freiné par l'accès au logement », pointe Pierre Madec de l'Observatoire français des conjonctures économiques qui met en exergue une conjugaison inédite de facteurs : le logement cher, un attentisme des ménages et des conditions de crédit défavorables. « Donc il va sûrement y avoir une moindre adéquation entre l'offre et la demande de travail. » ■

Délégations parlementaires - Légifrance

NOR : INPS2332851XJORF n°0278 du 1 décembre 2023Texte n° 107Extrait du Journal officiel électronique authentifié PDF - 198,1 Ko

Version initiale

Sénat
Session ordinaire de 2023-2024

Membres présents ou excusés

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
Séance du jeudi 30 novembre 2023
Présents : Jean-Michel Arnaud, Annick Billon, Colombe Brossel, Laure Darcos, Béatrice Gosselin, Annie Le Houerou, Marie Mercier, Marie-Pierre Monier, Guylène Pantel, Marie-Laure Phinera-Horth, Olivia Richard, Marie-Pierre Richer, Laurence Rossignol, Dominique Vérien.
Excusés : Marie-Do Aeschlimann, Jocelyne Antoine, Hussein Bourgi, Evelyne Corbière Naminzo, Gilbert Favreau, Véronique Guillotin, Lauriane Josende, Marc Laménie, Marie-Claude Lermytte, Brigitte Micouleau, Sylvie Valente Le Hir. Délégation sénatoriale aux outre-mer
Séance du jeudi 30 novembre 2023
Présents : Viviane Artigalas, Philippe Bas, Frédéric Buval, Christian Cambon, Evelyne Corbière Naminzo, Philippe Folliot, Stéphane Fouassin, Jocelyne Guidez, Micheline Jacques, Antoine Lefèvre, Jean-François Longeot, Victorin Lurel, Georges Naturel, Saïd Omar Oili, Jean-Gérard Paumier, Rachid Temal, Dominique Théophile, Robert Wienie Xowie.
En téléconférence : Annick Girardin, Viviane Malet.
Excusés : Agnès Canayer, Stéphane Demilly, Jacqueline Eustache-Brinio, Akli Mellouli, Solanges Nadille, Évelyne Perrot, Sophie Primas.

Convocations

Délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation
Jeudi 7 décembre 2023, 9 heures, salle Médicis
- Table-ronde relative à des témoignages d'élus locaux portant sur les travaux menés sur le statut de l'élu local, avec la participation de :
- M. David Fidelin, ancien député, ancien maire de Montivilliers ;
- M. Solal Géa, conseiller municipal à Montauban et Secrétaire général de l'Association des jeunes élus de France ;
- M. Laurent Roussel, adjoint au maire de Fontainebleau.

- Table-ronde réunissant des représentants des associations d'élus locaux, portant sur les travaux menés sur le statut de l'élu local, avec la participation de :
- M. Frédéric Roig, maire de Pégairolles-de-l'Escalette, Président des maires de l'Hérault et co-président du groupe de travail « conditions d'exercice des mandats » de l'AMF ;
- M. Eric Krezel, maire de Ceffonds, Membre du Bureau de l'AMRF ;
- M. Fabian Jordan, président de la commission Institutions d'Intercommunalités de France et président de Mulhouse Alsace agglomération.

- Questions diverses

Délégation sénatoriale aux outre-mer
Jeudi 7 décembre 2023, 8 heures 30, salle René Monory
Audition de MM. Gérald DARMANIN, ministre de l'intérieur et des outre-mer (sous réserve), et Philippe VIGIER, ministre délégué chargé des outre-mer.

interco communalités

PAYS : France
PAGE(S) :5
SURFACE :8 %
PERIODICITE : Mensuel

▶ **1 janvier 2024 - N°289**

C'est dit



FABIAN JORDAN

Vice-président en charge des institutions d'Intercommunalités de France et président de Mulhouse Alsace Agglomération

« L'intercommunalité est un "grand frère" qui aide les communes »

LE MONITEUR.fr

URL :http://www.lemoniteur.fr/
PAYS : France
TYPE : Web Pro et Spécialisé

12 février 2024 - 16:04

Mulhouse : une convention du bas vers le haut avec l'Alsace

Cette convention-là d'aide à travaux « n'est pas comme les autres », ont promis ses signataires - la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et la communauté d'agglomération **Mulhouse** Alsace Agglomération **(M2A)** - le 11 janvier dernier. « Ni remplissage d'une grille préétablie dont on ne peut pas dévier, ni réponse calibrée à une consultation de type appel à manifestation d'intérêt, elle est au contraire le fruit d'une vraie réflexion commune sur le devenir de l'agglomération. Elle se structure d'abord autour de projets prioritaires, les enveloppes financières venant après », décrit **Fabian Jordan,** président de **M2A.**

Aide à 20 projets. C'est ainsi que les équipements périscolaires, les mobilités douces (liaisons cyclables, passerelle pour piétons et vélos…), les énergies (station d'avitaillement des bus en gaz naturel pour véhicules, réseaux de chaleur urbains…) et les établissements culturels, touristiques et sportifs ont été ciblés, pour constituer une liste de 20 projets ou chantiers déjà en cours que la CEA va subventionner à hauteur de 6 M€, pour un total d'investissement de 50 M€. L'aide peut être initiale ou compléter un premier soutien, dans le cas par exemple du nouvel espace « Horizons Afrique » du zoo de **Mulhouse** : l'opération de 12 M€ TTC reçoit un supplément de 593 664 euros de la CEA, afin de souligner l'atout touristique du seul parc zoologique d'Alsace.

Pour la CEA, cette deuxième signature après Saint-Louis Agglomération s'inscrit dans un ensemble de divers contrats locaux auquel elle consacre 165 M€. « Ils sont conclus à l'échelle de nos sept territoires, socles d'une organisation qui fonctionne par remontée vers le haut des initiatives d'en bas, et pas l'inverse », souligne son président, Frédéric Bierry.

Partager

Publié le 27 février 2024

Panam Sports a choisi Mulhouse

PARIS 2024



Belle prise pour Mulhouse. Une prise de taille. L'agglomération alsacienne annonce avoir signé un accord avec Panam Sports, l'association des comités nationaux olympiques du continent américain, pour accueillir l'été prochain le « *plus grand camp d'entraînement au monde* » avant les Jeux de Paris 2024. Il devrait rassembler plus de 370 athlètes de 20 disciplines sportives différentes, plus 170 entraîneurs et encadrants. Au total, pas moins de 31 comités nationaux olympiques membres de Panam Sports seront représentés sur les onze équipements sportifs de Mulhouse Alsace Agglomération certifiés CPJ (Centre de préparation aux Jeux) par le COJO Paris 2024. Le camp d'entraînement pré-olympique est prévu du 14 juillet au 3 août. Il réunira notamment des athlètes du Mexique, des Bahamas, du Pérou, du Chili et du Paraguay. Mulhouse Alsace Agglomération est située dans le nord-est de la France, à proximité de la Suisse et de l'Allemagne, à un peu moins de 500 km de Paris.

Tous les articles < >



5:34 — Focus du jour
Pour la Russie, les Jeux de Paris 2024 s'éloignent encore



4:23 — Paris 2024
Un vol de sacoche lourd de conséquences



4:02 — Paris 2024
Douze tableaux pour un film de trois heures



3:46 — Natation
Kazan veut l'Europe avant le monde



3:27 — Chine
Les sports d'hiver en plein boom

Communiqués de presse < >

28.02.2024 La Conférence mondiale sur l'éducation 2024 de l'AMA débute en France et attire un nombre record de participants

27.02.2024 Messi, Djokovic, Biles, Haaland, Shiffrin et Swiatek parmi les nominés des Laureus Awards

27.02.2024 Lancement prévu en mars 2024 pour la phase pilote des FIFA Series

26.02.2024 Meet the world-class speakers on SportAccord's Plenary sessions

23.02.2024 Discover why SportAccord plays central role for Silvers in strategic partnerships